

Les petits déjeuners DE L'EPIDE

- mardi 19 mai 2015

La citoyenneté,
premier pas vers
l'insertion

- vendredi 22 mai 2015

**L'insertion
professionnelle**
des jeunes sans
qualification

L'EPIDE, aujourd'hui c'est

- **2 085 places pour des jeunes majeurs peu ou pas qualifiés, en voie de marginalisation.**
80 % d'entre eux n'ont pas acquis le niveau V (CAP ou BEP).
- **37 % des volontaires sont issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.** Un tiers des volontaires sont des jeunes femmes.
- **3 500 volontaires admis par an** : une durée de séjour adaptée à chaque parcours, des entrées tous les deux mois et des sorties permanentes.
- **18 centres de formation répartis sur 15 régions.**

Plus de la moitié des 3 500 volontaires qui ont séjourné à l'EPIDE en 2014 ont retrouvé un travail ou une formation qualifiante.

L'EPIDE, demain, ce seront **2655 places**,
soit un flux de **4500 jeunes** volontaires par an.
Et en 2016, l'ouverture de **2 nouveaux centres EPIDE.**

LIMINAIRE

L'EPIDE fête cette année ses 10 ans. Acteur reconnu dans le domaine de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi, l'EPIDE se développe et évolue. En effet, les récentes annonces du Président de la République engagent l'établissement à développer 600 places supplémentaires en 2015, puis à terme à créer deux centres en 2016, confortent l'EPIDE dans sa légitimité et son évolution.

Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) que l'EPIDE signera bientôt avec ses tutelles, les ministères de la Ville et de l'Emploi, définit ses objectifs pour les trois prochaines années. Parmi ceux-là, **offrir une insertion professionnelle et sociale réussie à des jeunes sans qualification**. Ainsi, l'établissement doit sur la période 2015-2017 améliorer les résultats d'insertion et la qualité de son offre de service, tout en préservant ses fondamentaux qui font sa force et son originalité.

Pour mener à bien cet objectif, l'EPIDE a conduit une réflexion interne, dans une démarche impliquant largement agents et volontaires. Ces petits déjeuners ont pour objectif de soumettre les fruits de ces travaux au regard de professionnels et experts extérieurs.

Ainsi, une consultation a été conduite en décembre 2014 auprès de tous les agents et de tous les volontaires présents, portant sur leur perception et leurs attentes de l'offre de service de l'EPIDE. Puis des travaux ont été engagés dans chaque centre sur les améliorations à apporter à l'offre de service. L'analyse des résultats statistiques de l'enquête et sa mise en perspective par les travaux de groupe menés dans les centres font ressortir trois axes de progrès :

- **l'insertion professionnelle doit être plus au cœur de notre organisation** : c'est l'objectif fondamental motivant les jeunes à s'engager pendant plusieurs mois à cette vie exigeante ;
- **un parcours citoyen**, version renforcée et renouvelée du parcours civique, plus complet et plus porteur de sens ;
- **une approche globale pour accompagner des parcours individualisés** : un accompagnement intensif et pluridisciplinaire garant de l'offre de service du dispositif EPIDE.

Ce contexte d'évolution à la fois qualitative et quantitative, extrêmement positif et motivant, invite à ouvrir des nouvelles pistes de réflexion autour de la **citoyenneté et l'insertion professionnelle** en se nourrissant d'expériences diverses.

L'objectif de ces petits déjeuners est d'échanger avec des acteurs de l'insertion, du social, du monde économique et des experts afin de confronter les regards et ainsi apporter une réponse adaptée à la demande de la jeunesse.

■ L'EPIDE, UN DISPOSITIF ORIGINAL

L'EPIDE est un établissement public administratif créé en 2005 par Michèle Alliot-Marie et Jean-Louis Borloo, alors respectivement ministre de la Défense et ministre du Travail et de la Cohésion Sociale. Il est placé sous tutelle des ministères chargé de l'Emploi, de la Ville et de la Défense.

Nathalie Hanet, nommée par décret du Président de la République du 13 octobre 2014, est la Directrice générale de l'établissement depuis le 17 octobre 2014.

❖ Un objectif

L'EPIDE a pour mission d'accompagner des jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification vers une insertion sociale et professionnelle.

❖ Des financements publics

L'EPIDE en tant qu'établissement public, est financé par les ministères de l'Emploi et de la Ville. Le Fonds Social Européen participe également à son financement.

Le budget global de l'EPIDE est de 78 millions d'euros, la répartition de ses financements, avant augmentation de ses capacités est la suivante :

- 45 millions : Ministère de l'Emploi
- 22 millions : Ministère de la Ville
- 7,5 millions : Fonds social européen
- 3,5 millions : Divers (Taxe d'apprentissage, Mécénat...)

Le coût moyen de prise en charge d'un volontaire est en moyenne de 22 000 euros. Ce montant correspond à la couverture sociale, l'allocation mensuelle de 210 euros, la prime capitalisée de 90 euros, l'hébergement, la nourriture, les vêtements et la formation.

❖ Une méthode

L'efficacité du dispositif tient à un accompagnement global résultant de l'articulation d'actions complémentaires et simultanées autour d'un objectif commun : **une insertion professionnelle réussie.**

Notre méthode repose sur :

- **un cadre structurant** : vie collective, tenue uniformisée, respect et entretien des espaces de vie ;
- un **suivi personnalisé** : parcours adapté au rythme et au projet de chacun ;
- **des équipes pluridisciplinaires** : conseillers en insertion professionnelle, formateurs (enseignement général, informatique, code de la route, sport), chargés d'accompagnement social, infirmières, mais aussi éducateurs spécialisés et moniteur éducateurs.

Les équipes définissent ensemble un parcours évolutif adapté à chaque volontaire. Ainsi les actions vers **la socialisation, l'orientation, la formation et l'insertion** interagissent ensemble pour apporter une solution durable aux jeunes gens accueillis aux seins des centres EPIDE.

❖ Un parcours pédagogique adapté aux besoins des volontaires

Le projet pédagogique conjugue l'apprentissage des savoir-être, une remise à niveau scolaire, l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet professionnel. La particularité de l'EPIDE est de fonder son offre de service sur les valeurs républicaines : liberté au travers de l'apprentissage du respect de l'autre, du collectif, de soi, de l'écoute et de la formulation d'une opinion réfléchie, l'égalité au sein des centres, notamment exprimée par le port d'une tenue commune aux agents et aux volontaires, la fraternité ou plutôt la solidarité vécue au quotidien entre les volontaires et tournée vers l'extérieur grâce aux actions solidaires.

Le projet pédagogique repose sur une méthode articulée en quatre grandes composantes dans lesquelles le volontaire est l'acteur principal :

- **Aller vers une insertion professionnelle réussie** : orientation professionnelle, ateliers de recherche d'emploi, stages et formation professionnelle.
- **Recevoir une formation générale et spécialisée** : remise à niveau en français et mathématiques, sport, informatique, code de la route et permis de conduire.
- **Devenir citoyen à travers un parcours civique** : éducation civique, actions citoyennes (développement durable, devoir de mémoire, découverte des institutions, solidarité). Ces actions visent l'acquisition de compétences sociales et d'une certaine autonomie.
- **Prendre soin de soi à travers un accompagnement sanitaire et social** : accès aux soins, campagne de vaccination, lutte contre les addictions, vie affective et sexuelle, hygiène, gestion administrative et budgétaire.

Le parcours du volontaire est exclusivement dispensé sous le régime de l'internat du lundi au vendredi. La vie collective au-delà de ses contraintes, permet de développer un sentiment de solidarité.

L'approche de l'EPIDE vise l'acquisition de la confiance en soi et en l'autre, mais aussi les codes et attitudes attendus de la société et du monde du travail. Le volontaire en gagnant en autonomie et en sens des responsabilités peut, ainsi, prendre son avenir en main.

■ LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE AU QUOTIDIEN OU LE PARCOURS CITOYEN A L'EPIDE

❖ L'éducation citoyenne

Le parcours civique prépare les volontaires à devenir des citoyens, des acteurs responsables qui participent à la vie sociale, politique, économique et professionnelle de la France. Ils redécouvrent et

valorisent leur place dans la société en vivant et en respectant quotidiennement les valeurs de notre République.

A travers l'apprentissage, la sensibilisation et des actions concrètes, le civisme est décliné à tous les niveaux du parcours du volontaire : respect du cadre, éducation civique, actions citoyennes et temps de cohésion. Des projets sont réalisés au sein du centre ou conduits en partenariat avec des associations et les collectivités locales.

Dans l'environnement des centres, les volontaires participent ainsi à :

- **des actions de solidarité** (resto du cœur, don du sang, ...);
- **des actions de prévention, de santé et d'entretien de l'environnement** engagées par les collectivités ou en partenariats avec des associations ou des actions. Les volontaires conduisent ou contribuent ainsi à des travaux d'intérêt collectif ;
- **des commémorations et des célébrations** organisées autour du devoir de mémoire ;
- dans les centres, **les volontaires choisissent leurs délégués**, lesquels participent aux Commissions Consultatives de la vie du Centre et peuvent se voir confier des responsabilités dans l'encadrement de leurs pairs.

La vie collective, au-delà de ses contraintes, permet de développer un sentiment de solidarité, les plus anciens accueillent et aident les nouveaux à s'intégrer. Le port d'une tenue identique leur permet de se sentir égaux.

Au cours d'une cérémonie officielle, les volontaires se voient remettre à la fin de leur parcours à l'EPIDE, une attestation de parcours civique EPIDE.

❖ Le respect de chacun et l'estime de soi

L'EPIDE s'appuie sur l'ouverture aux autres. L'expression de pensées et d'idées provenant de chaque volontaire a sa place, incluant le respect de la liberté d'expression des autres.

Ils apprennent ensemble à s'exprimer et à s'écouter au travers des différents enseignements délivrés, comme au cours de séquences collectives visant à l'expression de leur projet professionnel. Le respect de la parole des uns et des autres est l'un des premiers apprentissages de l'EPIDE (écouter, ne pas se moquer, ne pas juger).

Un acquis pour tous, même lorsqu'ils quittent le centre avant d'avoir trouvé un emploi ou une formation.

Renverser la logique de l'échec en travaillant l'estime de soi.

Par les actions auxquelles ils participent, les volontaires mesurent qu'ils sont capables de mener à bien un projet, mieux, de réaliser quelque chose au service d'autrui :

- actions de solidarité ;
- participation à des travaux de rénovation ;
- projet et activités artistiques au sein des centres (musique, théâtre, danse, photo, vidéo,...).

Le sentiment d'utilité gagne ainsi sur le sentiment d'exclusion, l'agressivité est maîtrisée, remplacée par la parole, puis par des actions solidaires.

L'ensemble de ces actions favorise, chez ces jeunes adultes sans repère, souvent enfermés dans un sentiment d'échec, la confiance en soi, la compréhension et la construction de leur place dans la société.

■ UN ETABLISSEMENT AU SERVICE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES VOLONTAIRES

Les équipes aident chaque volontaire à concrétiser son projet en lui permettant **d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires** à l'entrée en emploi ou en formation professionnelle qualifiante. Afin de garantir une insertion durable, l'ensemble des agents s'attache à lever les freins périphériques à l'emploi, telle que la mobilité.

Partie intégrante du parcours pédagogique, **la formation** dispensée au sein de l'EPIDE, permet aux jeunes volontaires d'acquérir des compétences et des savoir-être utilisables dans leur vie future et ainsi favoriser leur insertion professionnelle. Cette formation est adaptée en fonction du projet professionnel du volontaire, ce qui favorise l'adhésion de ces jeunes en rupture avec le système scolaire.

Les volontaires **acquièrent des premiers niveaux de qualification** :

- Certificat de Formation Générale (CFG), équivalent du brevet des collèges ;
- Attestation de sécurité routière ;
- Passeport de Compétences Informatique Européen (PCIE) ;
- Code de la route ;
- Attestations diverses permettant de valoriser devant leurs pairs l'acquisition de nouvelles compétences.

Les équipes accompagnent les volontaires dans leur **orientation professionnelle** grâce à :

- **une approche collective** (ADVP¹, visites d'entreprises ...). De nombreuses entreprises viennent régulièrement dans les centres de l'EPIDE présenter leurs métiers ou proposent des immersions par le biais de stages découvertes pour les volontaires.
- **une approche individuelle** (entretiens, stages...).

En adéquation avec le projet professionnel des volontaires, mais aussi afin de répondre aux besoins des entreprises et des filières qui recrutent, des **formations qualifiantes** peuvent être proposées grâce à des dispositifs de droit commun ou en interne. L'EPIDE dispose d'un plateau pédagogique/technique de formation aux métiers de la restauration à Doullens. Ce type de plateaux permet d'informer ou de confirmer la motivation du volontaire pour le métier choisi, de le mettre en conditions réelles de travail, d'évaluer ses capacités et ses aptitudes professionnelles et d'acquérir les premiers gestes professionnels attendus par les employeurs.

Les actions déployées pour aider les volontaires dans **leur insertion** s'appuient sur :

- une politique de **développement de partenariats** auprès des grands comptes, des entreprises locales et des relais socio-économiques (Château de Versailles, UIMM, INHNI, Pôle Emploi, Missions locales, RATP, SNCF, CRIT, etc.) ;

¹ ADVP : activation du développement vocationnel et personnel

- une **prospection soutenue des offres d'emploi**, orientée en fonction du projet professionnel du volontaire ;
- des **ateliers** (bourse de l'emploi, techniques de recherche d'emploi, rédaction du CV, etc.) sont proposés dans le but de responsabiliser le volontaire et d'optimiser ses chances d'aboutir à la signature d'un contrat de travail.

Les partenaires participent à l'enrichissement du programme pédagogique et à l'action de lutte contre le chômage des jeunes.

■ L'EPIDE DE DEMAIN

❖ Un établissement en devenir

Le 16 février 2015 au centre EPIDE de Montry, le chef de l'Etat a confirmé sa décision d'augmenter la capacité d'accueil des 18 centres EPIDE présents sur le territoire métropolitain. Qualifié de structure différente et nouvelle par François Hollande, l'EPIDE participe par ses résultats probants à lutter contre l'augmentation du nombre de jeunes sans emploi ni qualification, en situation de désocialisation.

15 centres bénéficient de cette montée en puissance. Pour des raisons d'infrastructure, seuls trois centres n'augmentent par leur capacité d'accueil.

De 2085 places aujourd'hui, l'EPIDE offrira 2400 places fin juin, puis 2655 en fin d'année. Ainsi à partir de 2016, chaque année, 4500 à 5000 jeunes sans qualification pourront s'appuyer sur l'EPIDE pour se donner les moyens d'entrer sur le marché du travail.

Centres	Capacités actuelles	315 places en juin	255 places fin 2015
Alençon (61)	90	90	120
Belfort (90)	90	120	120
Bordeaux (33)	120	150	150
Bourges-Osmoy (18)	120	150	180
Cambrai (59)	90	120	150
Margy-lès-Compiègne (60)	150	180	180
Doullens (80)	150	180	180
Langres (52)	75	90	90
Lanrodec (22)	90	90	120
Lyon-Meyzieu (69)	120	150	210
Marseille (13)	150	150	180
Montry (77)	150	180	180
St Quentin (02)	120	150	150
Strasbourg (67)	75	75	120
Val-de-Reuil (27)	180	180	210

❖ Et plus encore !

Le 27 avril dernier, le Président de la République, en visite au centre EPIDE d'Alençon, a annoncé l'ouverture en 2016 **de deux nouveaux centres EPIDE dans le sud de la France**, région dans laquelle l'offre de l'EPIDE est peu présente.

Face à cette évolution, l'EPIDE va augmenter ses effectifs. Fin 2015, 1090 agents œuvreront au service des volontaires, soit 152 de plus que le nombre présent aujourd'hui.

CONTACT

Direction Insertion, Opérations, Réseau et Relations Extérieures

Céline Ciron

Coordonnatrice programmes pédagogique

01 49 65 28 60

celine.ciron@epide.fr

Sophie Breillat

Coordonnatrice insertion relations entreprises

01 49 65 28 59

sophie.breillat@epide.fr

Pauline Thibaudeau

Coordonnatrice formation professionnelle

01 49 65 28 06

pauline.thibaudeau@epide.fr

Christelle Hampartzoumian

Coordonnatrice projets transverses

01 49 65 29 03

christelle.hampartzoumian@epide.fr

Magalie Duthuit

Conseillère en communication auprès de la Direction Générale

01 49 65 28 16 – 06 85 62 05 48

magalie.duthuit@epide.fr